


SEANCE DU DOUZE NOVEMBRE DEUX MIL VINGT TROIS

<p>Nombre des membres</p> <p>Afférents en exercice qui ont pris part à la délibération</p> <p>11 11 10</p>	<p>L'an deux mil vingt trois Et le 12/11 à 15h,</p> <p>Le Conseil Municipal de la Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence</p> <p>DE M. PINELLI Michel, Maire de la commune</p>
<p>Date de la convocation : 06/11/2023</p> <p>Date de l'affichage :</p>	<p>Présents : Michel PINELLI, Bernard CORTESE, Jacques RAFINI, Marc PARAVISINI, Stéphane MATTEI, Jean Claude CAHUZAC, Joseph SANTONI, José BORGHESI, Marie Louise BOTTI (proc)</p> <p>Secrétaire de séance : Sébastien RAFINI</p> <p>Absents : Claude BLANC,</p>
<p>Objet de la délibération :</p> <p>Avenant n°1 du lot 4 Menuiseries bois « Marché 01 /2021 travaux du presbytère »</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 13/11/2023</p> <p>Et publication ou notification du : 14/11/2023</p> <p>Signature et cachet</p> 	<p>Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'un marché de travaux pour les travaux de réfection du presbytère est en cours.</p> <p>Le lot 4 de ce marché « Menuiseries Bois » a été signé avec l'entreprise SARL Société Menuiserie de la Cinarca (S.M.C) pour un montant de 37 009 € HT soit 40 709.90 € TTC.</p> <p>Le Maire informe les conseillers que l'avenant porte sur des travaux supplémentaires nécessaires au confort des utilisateurs et à l'équipement des logements.</p> <p>D'une part, un cumulus a dû être déplacé pour des raisons techniques, il s'est donc avéré obligatoire de créer un placard technique, d'autre part, le maître d'ouvrage a fait la demande de création d'aménagements de placards et penderies sur mesure pour optimiser l'aménagement des logements.</p> <p>L'entreprise a donc proposé un devis pour les prestations modificatives et complémentaires.</p> <p>Le devis ci-joint fait état d'une plus-value d'un montant de 5950 euros HT soit 6545 euros TTC.</p> <p>Ancien montant du Lot 4 : 37009 € HT soit 40709.90 € TTC Montant de l'avenant Lot 4 : 5950 € HT soit 6545 € TTC Nouveau montant du Lot 4 : 42959 € HT soit 47254.90 € TTC</p> <p>Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :</p> <p>DECIDE d'AUTORISER monsieur le Maire à signer un avenant au marché de travaux avec l'entreprise S.M.C pour un montant 5950 € HT soit 6545 € TTC.</p> <p>-DIT que les dépenses feront l'objet d'une DM au BP 23</p> <p>AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS ET ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS</p>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002703-20231112-2023-9-A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023

Affichage : 13/11/2023

